

Arrondissement
de MULHOUSE

Extrait du Procès-Verbal des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre des Membres
du Conseil Municipal
élus :
33

Conseillers en fonction :
33

Conseillers présents :
22

Conseillers absents :
11

Séance ordinaire du 04 avril 2024
dans la salle des Commandeurs de l'Hôtel de Ville de Rixheim
(le quatre avril de l'an deux mille vingt-quatre)

sous la présidence de Madame Rachel BAECHTEL, Maire

Présents (22) : Mmes et MM. Rachel BAECHTEL, Catherine MATHIEU-BECHT, Jean KIMMICH, Barbara HERBAUT, Maryse LOUIS, Patrice NYREK, Richard PISZEWSKI, Marie ADAM, Christophe EHRET, Sophie ACKER, André GIRONA, Patrick BOUTHERIN, Michèle DURINGER, Eddie WAESELYNCK, Raphaël SPADARO, Bruno TRANCHANT, Miné SEYHAN, Olivier BECHT, Bérangère MICODI, Sébastien BURGUY, Alexandre DURRWELL et Marie-Pierre BOUGENOT

Excusés (11) :

M. Philippe WOLFF
Mme Valérie MEYER
Mme Dominique THOMAS
M. Adriano MARCUZ
M. Alain DREYFUS
Mme Isabelle TINCHANT-MERLI (procuration à Mme BAECHTEL)
Mme Guileine LEVY
Mme Nathalie KATZ-BETENCOURT
Mme Bilge BAYRAM
Mme Véronique FLESCH
M. Lucas SCHERRER

-o-O-o-

Point 6 de l'ordre du jour

Approbation du Budget Primitif 2024

Il est rappelé que ce budget est voté par **fonction**, le niveau de vote étant :

- le **chapitre** pour la section de fonctionnement,
- l'**article** pour la section d'investissement.

Les résultats et les restes à réaliser de l'exercice 2023 sont repris par anticipation dans le présent budget.

Ce dernier respecte les orientations définies lors du Débat d'Orientation Budgétaire, qui s'est tenu le 15 février 2024. Il s'attache à répondre au mieux aux préoccupations de la population rixheimoise, tout en intégrant les contraintes liées au contexte économique et aux orientations définies par l'Etat. Il confirme les engagements pris depuis 2008, en l'occurrence :

- le gel des taux de fiscalité, pour la 17ème année consécutive,
- la poursuite de la maîtrise des dépenses de fonctionnement par le contrôle des dépenses des services communaux,
- la préservation, dans toute la mesure du possible, d'une capacité d'autofinancement, afin de financer la poursuite de la réhabilitation des infrastructures et des équipements communaux par l'épargne,
- la recherche active de nouvelles recettes,
- l'adaptation du plan pluriannuel d'investissement en fonction des budgets annuels.

Conformément à la Programmation Pluriannuelle des Investissements (PPI), le budget se consacre à la rénovation des bâtiments existants (restauration lourde, mise aux normes, amélioration des performances énergétiques).

Le budget prévoit ainsi pour 2024 :

- la rénovation de la Commanderie – façades et toiture (1.949.500 €),
- la rénovation des installations techniques de la Commanderie (574.500 €),
- la mise en sécurité des collections du Musée du Papier Peint (139.600 €)
- la création de la Maison de la Musique en transformant l'immeuble sis 24 rue Zuber (1.885.900 €),
- la modernisation du système de vidéoprotection (265.800 €),
- la végétalisation de la cour de l'Ecole Elémentaire d'Entremont (350.000€),
- la rénovation de l'Ecole Primaire de l'Île-Napoléon (700.000 €),
- la rénovation du COSEC (études pour 96.800 €),
- la rénovation du gymnase St-Jean (851.200 €),
- la réfection de la voirie et de l'éclairage public (500.000 €),
- la rénovation de l'ancienne forge et de la place du marché (520.000 €),
- diverses acquisition foncières (815.700 €),
- divers travaux d'accessibilité, de chauffage et d'économie d'énergie (215.400 €).

Malgré l'ampleur de ce vaste programme, les ressources sont suffisantes et évitent le recours à l'emprunt.

Le budget primitif est arrêté comme suit :

	Budget Primitif 2024	Budget 2023	Ecart	Evolution
FONCTIONNEMENT	17 135 700,00 €	17 543 500,00 €	-407 800,00 €	-2,3%
INVESTISSEMENT	11 394 300,00 €	9 900 000,00 €	1 494 300,00 €	+15,1%
TOTAL	28 530 000,00 €	27 443 500,00 €	1 086 500,00 €	+4,0%

A. La Section de Fonctionnement

A.1. Les charges

	Budget 2024	Budget 2023	Ecart	
011 Charges à caractère général	4 516 200,00	4 610 700,00	-94 500,00 €	-2,0%
012 Charges de personnel	7 672 000,00	7 522 000,00	150 000,00 €	2,0%
014 Atténuation de produits	347 500,00	266 000,00	81 500,00 €	30,6%
023 Virement à la section d'investissement	683 300,00	1 270 000,00	-586 700,00 €	-46,2%
042 Opérations de transfert entre sections	398 700,00	427 100,00	-28 400,00 €	-6,6%
65 Autres charges de gestion courante	3 341 100,00	3 200 300,00	140 800,00 €	4,4%
66 Charges financières	163 900,00	181 400,00	-17 500,00 €	-9,6%
67 Charges exceptionnelles	10 000,00	63 000,00	-53 000,00 €	-84,1%
68 Dotations aux provisions	3 000,00	3 000	0,00 €	0,0%
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	17 135 700,00	17 543 500,00	-407 800,00	-2,3%

Compte 011 : Charges à caractère général

Le coût de l'énergie a été revu à la baisse avec le concours du groupement d'achat piloté par m2A.

De plus, la Ville a réalisé en 2023 une opération de sécurisation des espaces boisés d'Entremont.

Par ailleurs, la commission des arbitrages budgétaires, qui s'est réunie le 10 février 2024, a retenu les crédits suivants :

Service / Budget	Crédits 2023	Demande 2024	Ecart
Budget 'Seniors'	44 600,00	45 700,00	1 100,00
Cérémonie 80e anniversaire Libération de Rixheim	0,00	15 000,00	15 000,00
Communication	39 500,00	45 600,00	6 100,00
Conseil Municipal des Jeunes	4 100,00	6 000,00	1 900,00
Conseil participatif	0,00	1 500,00	1 500,00
Crédits alloués aux écoles (+1 €/élève)	50 200,00	51 400,00	1 200,00
Police Municipale	65 000,00	85 000,00	20 000,00
Prévention des risques, ERP, sécurité civile	42 800,00	39 500,00	-3 300,00
Service Incendie et Secours	180 100,00	184 200,00	4 100,00
Service Informatique (renouvellement antivirus, pare-feu)	76 100,00	85 000,00	8 900,00
Service Jeunesse	10 000,00	25 000,00	15 000,00
Totaux	512 400,00	583 900,00	71 500,00

Compte 012 - Charges de personnel

Les charges courantes évoluent de 150.000 €, conformément à la Programmation Pluriannuelle des Investissements (PPI).

Compte 014 - Atténuation de produits

La pénalité SRU pour insuffisance de logements sociaux est évaluée à 80.000 €. Elle était nulle en 2023 en raison de diverses dépenses déductibles.

Compte 65 : Charges de gestion courante

Les contributions attendues par le Syndicat de Communes de l'Île-Napoléon (SCIN) affichent une hausse de 6,2 % par rapport à celles de 2023 (+87.776 €, dont +77.885 € pour la compétence 'Jeunesse').

Par ailleurs, la commission des arbitrages budgétaires, qui s'est réunie le 10 février 2024, a retenu les crédits suivants :

Subvention à l'ASSCIN	6 000,00	10 000,00	4 000,00
Subvention à l'Ecole de Musique	102 000,00	99 000,00	-3 000,00
Aide aux transports 12-18 ans	0,00	28 000,00	28 000,00
Classes de découverte	6 800,00	6 400,00	-400,00
Environnement	78 400,00	122 000,00	43 600,00
Subvention à l'Amicale du Personnel	23 200,00	33 200,00	10 000,00
Totaux	216 400,00	298 600,00	82 200,00

Compte 66 - Intérêts de la dette

Le désendettement reprend et entraîne une baisse des charges financières de 17.500 €.

Compte 67 - Charges exceptionnelles

En 2023, le Conseil Municipal a décidé d'annuler la facturation à m2A des charges locatives 2022 du Musée du Papier Peint (délibération du 09/11/2023, point 13 de l'ordre du jour).

Compte 68 - Dotations aux provisions

Les créances enregistrées depuis plus de deux ans et non recouvrées sont considérées comme douteuses et/ou contentieuses. Il convient de constituer une provision à hauteur de 20 % de leurs valeurs.

A.2. Les produits

	Budget 2024	Budget 2023	Ecart	
013 Atténuations de charges	92 100,00	106 500,00	-14 400,00 €	-13,5%
042 Opérations de transfert entre sections	110 400,00	200 200,00	-89 800,00 €	-44,9%
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 149 100,00	1 124 100,00	25 000,00 €	2,2%
73 Impôts et taxes	12 871 200,00	12 491 100,00	380 100,00 €	3,0%
731 Fiscalité locale	1 150 500,00	1 135 900,00	14 600,00 €	1,3%
74 Dotations, subventions et participations	1 175 000,00	1 242 600,00	-67 600,00 €	-5,4%
75 Autres produits de gestion courante	573 500,00	1 229 200,00	-655 700,00 €	-53,3%
76 Produits financiers	300,00	300,00	0,00 €	0,0%
77 Produits exceptionnels	10 600,00	10 600,00	0,00 €	0,0%
78 Reprise sur provisions	3 000,00	3 000,00	0,00 €	0,0%
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	17 135 700,00	17 543 500,00	-407 800,00	-2,3%

Compte 013 : Atténuations de charges

Les remboursements des charges de personnel par les assurances s'établissent en fonction des arrêts de travail, et notamment des congés longue durée.

Compte 70 : Produits des services, du domaine et ventes diverses

La redevance pour occupation du domaine public, versée par le SIVOM de la Région Mulhousienne au titre du réseau d'assainissement, est considérablement réduite. Elle s'élevait à environ 58.000 € en 2022 et elle est désormais ramenée à environ 2.000 € / an.

Compte 73 : Impôts et taxes

Les bases fiscales, qui servent au calcul des impôts locaux, sont revalorisées de +3,9 %. Cette revalorisation s'applique aux locaux d'habitation et aux locaux industriels (mais non aux locaux professionnels).

Compte 74 : Dotations, subventions et participations

Le recours aux contrats aidés, partiellement remboursés par l'Etat, est réduit. Par ailleurs, malgré les dispositions de la Loi de Finance pour 2024, le budget prévoit une nouvelle diminution de la Dotation Globale de fonctionnement.

Compte 75 : Autres produits de gestion courante

La Ville a bénéficié en 2023 de recettes exceptionnelles liées à la suppression du Syndicat d'Eau du Canton de Habsheim et du Service des Eaux de la Ville de Mulhouse.

A.2.1. La fiscalité

Depuis 2023, plus aucun foyer ne paie la Taxe d'Habitation sur sa résidence principale.

La disparition de la TH est compensée par le transfert de la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) aux communes, avec l'instauration d'un mécanisme de coefficient correcteur pour neutraliser les écarts de compensation.

Les taux de fiscalité, approuvés lors de la présente séance, sont rappelés ci-après :

- Taxe Foncière sur le bâti 29,29 %
- Taxe Foncière sur le non bâti 64,42 %
- Taxe d'Habitation 15,20 %

A.2.2. L'Épargne

La Capacité d'AutoFinancement (CAF) brute dégagée par la section de fonctionnement s'élève à 971.600 €. La CAF nette, c'est-à-dire la CAF brute diminuée de l'amortissement de la dette, s'élève à **475.500 €**.

B. La Section d'Investissement

B.1. Les financements disponibles

Épargne nette de l'exercice	475 500
Reprise des résultats 2023 en section d'investissement	7 590 051
FCTVA sur les immobilisations 2022	191 600
Taxes d'urbanisme	200 000
Diverses subventions ou participations (comptes 13)	2 310 249
Diverses cessions d'immobilisations	15 000
Autres recettes	5 400
TOTAL	10 787 800

Cette disponibilité permet de réaliser les projets suivants :

B.2. Les projets de l'exercice

	Reports 2023	Nouveaux 2024	Prévisions 2024
Crédits reports annulés	326 500	-326 500	0
Administration générale de la Collectivité (fonction 90020)	3 736 700	1 324 600	5 061 300
Travaux accessibilité, chauffage, économies d'énergie (divers bâtiments)	215 400	0	215 400
Service Prévention - Sécurité : Travaux (divers bâtiments)	3 900	4 500	8 400
Commanderie - Rénovation du bâtiment (façades, toitures, menuiseries)	1 049 500	900 000	1 949 500

Commanderie - Rénovation des installations techniques	424 500	150 000	574 500
Commanderie - Travaux de sécurité Incendie	42 500	60 000	102 500
Loge de la Commanderie - Rénovation	43 200	0	43 200
Bâtiment L'ANNEXE : Fourniture et pose d'un édicule d'aération en toiture		2 500	2 500
Création de la Maison de la Musique	1 885 900	0	1 885 900
Mobilier pour les services municipaux	5 000	0	5 000
Informatique : Remplacement des serveurs et PC	49 800	70 700	120 500
Service Nettoyage : Outillage	2 700	0	2 700
Ateliers Municipaux : Outillage	14 300	7 300	21 600
Acquisition divers véhicules (Renault ZOE, utilitaire déménagement à hayon,...)		99 600	99 600
Réserve pour dépenses imprévues		30 000	30 000
Fêtes et cérémonies (fonction 90023)	0	1 000	1 000
Acquisition drapeaux nation (anniversaire libération Rixheim)		1 000	1 000
Edifices culturels (fonction 90024)	3 600	0	3 600
Presbytère Saint-Léger - Rénovation	3 600	0	3 600
Cimetières (fonction 90025)	62 000	18 000	80 000
Cimetière communal : Divers travaux	62 000	18 000	80 000
Administration générale de l'Etat (fonction 90026)	0	5 000	5 000
Panneaux électoraux d'affichage		5 000	5 000
Police Municipale (fonction 9011)	265 800	17 200	283 000
Logiciel de travail (LOGITUD)		12 200	12 200
1 PC		1 000	1 000

Équipement de protection individuel (casques, jambières, boucliers)		3 000	3 000
2 VTT classiques		1 000	1 000
Modernisation de la vidéoprotection	265 800		265 800
Incendie, Secours et Sécurité (fonction 9012)	131 800	24 700	156 500
Service Incendie : Équipements (EPI et matériel)	31 800	8 200	40 000
Service Incendie : Remplacement de poteaux d'incendie	65 000	0	65 000
Service Incendie : Remplacement véhicule VL Prompt Secours	35 000	15 000	50 000
Service Incendie : Ordinateurs tablettes interventions		1 500	1 500
Ecoles Maternelles et Primaires (fonctions 9021)	341 500	1 050 300	1 391 800
Matériel pour les écoles	82 700	31 900	114 600
Ecole Maternelle Centre : Portail donnant accès au parking arrière Grand'rue		6 500	6 500
Ecole Maternelle Romains : Etanchéité toiture		80 000	80 000
Ecole Primaire Centre bât B et C - Remplacement de la porte extérieure	1 500	0	1 500
Ecole Primaire Centre bât B : Peinture couloir 1er étage et escalier donnant sur la maternelle	900	0	900
Ecole Primaire Centre bât A : Portail côté gauche, barreaudage vertical		5 700	5 700
Ecole Primaire Centre bât A : Portail côté droit barreaudage vertical		9 000	9 000
Ecole Primaire Centre bât A : Agrandis porte métallique vers parking '18 juin' + rampe PSH		23 500	23 500
Ecole Primaire Entremont : Création d'une cour Oasis	242 000	108 000	350 000
Création du Groupe Scolaire Ile-Napoléon		30 000	30 000
Ecole Primaire Ile-Napoléon : Raccordement au réseau de chaleur		45 700	45 700
Ecole Primaire Ile-Napoléon : Rénovation bâtiments 1 + 2 (travaux confiés au SCIN)		700 000	700 000
Groupe Scolaire Romains : Végétalisation de la cour	14 400	0	14 400

Groupe Scolaire Romains : Remplacement voliges métalliques par voliges PLAS ECO 100 ml		10 000	10 000
Musée (fonction 90314)	89 600	50 000	139 600
Mise en sécurité des collections	89 600	50 000	139 600
Equipements sportifs et de Loisirs (fonctions 9032)	973 100	327 200	1 300 300
COSEC : Rénovation	96 800	0	96 800
Cité des Sports : Grande salle : Mise en place d'un sol PVC souple	90 000	40 000	130 000
Cité des Sports : Raccordement au réseau de chaleur		110 700	110 700
Cité des Sports : Pose de films anti-chaleur		22 000	22 000
Gymnase Saint-Jean : Rénovation	751 200	100 000	851 200
Stade municipal : Sablage et carottage des terrains (programme 2023)	1 100	0	1 100
Stade municipal : Défeutrage sablage et carottage terrains (programme 2024)		11 100	11 100
Stade municipal : Buses, regard arrosage automatique		2 200	2 200
Stade municipal : Réparation arrosage intégré terrain d'honneur		10 000	10 000
Stade municipal : Création d'une rampe PSH pour accès au club-house		10 000	10 000
Aire de jeux : Provision pour réparations diverses		10 000	10 000
Terrains de tennis rue Schweitzer : Sécurisation le long de la voie ferrée (abattage)	12 000	0	12 000
Place de la Jumenterie : Suppression de l'îlot 'boite à lettres'		8 500	8 500
Aire de jeux Entremont : Déplacement + nouveaux agrès	19 300	2 700	22 000
Aire de jeux Stade : Remise en état tyrolienne	2 700	0	2 700
Salles polyvalentes (fonction 90338)	11 700	49 600	61 300
Centre socio-culturel La Rotonde : Raccordement au réseau de chaleur	10 000	0	10 000
Le Trèfle : Détecteurs (prévention - sécurité)		1 100	1 100

Le Trèfle : 1 armoire négative (prévention - sécurité)		1 000	1 000
Le Trèfle : Remplacement alarme intrusion	1 700	0	1 700
Le Trèfle : Local Fêtes et Costumes - Résolution problème assainissement		10 000	10 000
Le Trèfle : Remplacement SSI et remise en fonction désenfumage + système d'alarme		30 000	30 000
Le Trèfle : Maison des associations - Remise en état désenfumage		7 500	7 500
Actions en faveur des personnes âgées (fonctions 904238)	0	32 000	32 000
Résidence Les Glycines : Détection présence, appel détresse et SSI		30 000	30 000
Maison de Vie :Acquisition de tables de tennis		2 000	2 000
Services Urbanisme (fonction 9050)	20 000	0	20 000
Urbanisme : Etude urbaine globale	20 000	0	20 000
Aménagement et services urbains (fonctions 9051)	593 100	352 000	945 100
Parc Commanderie : Acquisition panneaux pédagogiques	2 000	0	2 000
Bacs corten pour le Centre-Ville	13 400	0	13 400
Création de sentiers nature (Conseil des Aînés) - tranches 1+2 / 3	2 000	2 000	4 000
Espaces Verts : 2 véhicules utilitaires plateau service		100 000	100 000
Eclairage Public : Remplacement de mâts, luminaires et intervention sur câbles défectueux	10 000	0	10 000
Diverses acquisitions foncières	565 700	250 000	815 700
Industrie, commerce et artisanat (fonctions 90632)	20 000	500 000	520 000
Forge et Place du Marché : Rénovation	20 000	500 000	520 000
Environnement et propreté urbaine (fonctions 907)	17 000	28 000	45 000
Communication pour '1 naissance = 1 arbre' (plaques,...)	2 000	0	2 000
Acquisitions foncières	15 000	5 000	20 000

Diverses plantations		23 000	23 000
Voirie et réseaux (fonctions 908)	215 900	526 400	742 300
Equipe Voirie : Véhicule PL 19 tonnes (remplacement KERAX datant de 1999)	190 000	16 400	206 400
Equipe Voirie : Outillage	900		900
Voirie : Travaux spécifiques réalisés par la Ville	10 000	10 000	20 000
Réfection de la voirie et de l'Eclairage Public (travaux confiés au SCIN)		500 000	500 000
Signalisation routière : Fourniture de panneaux & matériel de signalisation	15 000	0	15 000
	6 808 300	3 979 500	10 787 800

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

À l'unanimité décide :

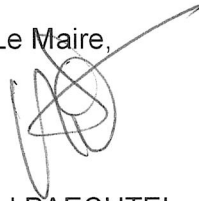
- de voter le Budget Primitif 2024 tel que présenté, et par chapitre pour la section de fonctionnement,
- de voter le Budget Primitif 2024 tel que présenté, et par article pour la section d'investissement,
- d'autoriser Madame le Maire à opérer des virements de crédits de paiement en section de fonctionnement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes :
 - Fonctionnement : 7,5 %,
 - Investissement : 7,5 %,
- de constituer les provisions de manière semi-budgétaire,
- de ne déclarer aucun article spécialisé.

=====

Délibéré comme dessus

Pour extrait conforme
RIXHEIM, le 09 avril 2024

Le Maire,



Rachel BAECHEL

Le Secrétaire de séance,



Patrice NYREK

Voies et délais de recours

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Publié sur le site Internet de la commune de Rixheim le **10 AVR. 2024**